COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Le 20 mai 2025

67 % d'énergie renouvelable pour le nouveau réseau de chaleur, déployé sur les villes d'Épinay-sur-Seine, Pierrefitte-sur-Seine (commune déléguée de Saint Denis) et Villetaneuse.

Le SMIREC (Syndicat Mixte des Réseaux d'Énergie Calorifique), en charge du service public de production et de distribution de chaleur et de froid, réalise depuis deux ans des travaux permettant d'alimenter un nouveau réseau de chaleur sur les villes d'Épinay- sur-Seine, Pierrefitte-sur-Seine commune déléguée de Saint-Denis et Villetaneuse. Ce futur réseau de chaleur, géré en régie, sera composé d'une centrale géothermale puisant sa ressource dans la nappe aquifère du Dogger d'une chaufferie d'appoint au gaz, de 18 km de réseaux enterrés dans les rues des 3 communes et d'une cinquantaine de sous-stations.
Les travaux de ce projet énergétique ambitieux représentent un investissement de 63,5 M€, subventionnés par le fonds chaleur- la Région Ile- de- France et l'ADEME Ile-de-France à hauteur de 26,7 M€.

Dès octobre 2025, la nouvelle **centrale géothermale de Villetaneuse sera opérationnelle pour alimenter 11 500 équivalent-logements**

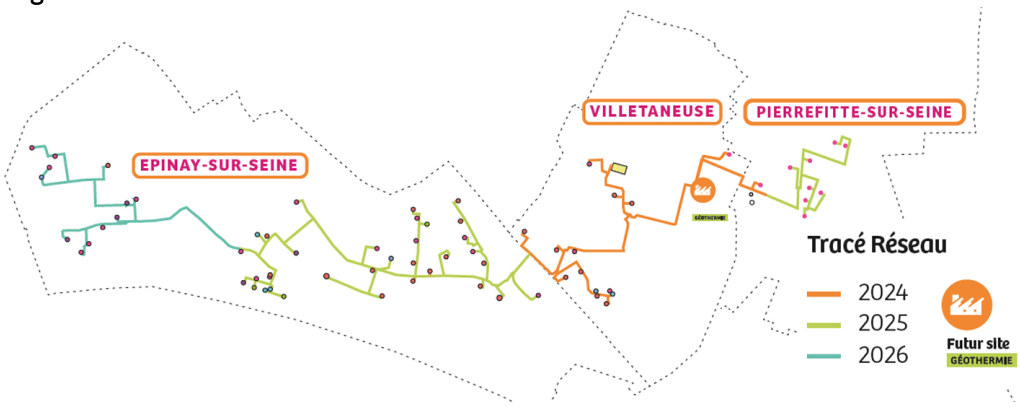

Les objectifs et le fonctionnement de ce nouveau réseau

Grâce à un doublet géothermique au Dogger et une centrale géothermale, l'énergie calorifique de la nappe aquifère est puisée à 1 700 mètres de profondeur à une température de 60°C. Cette température est ensuite réhaussée par des pompes à chaleur, permettant d'augmenter le taux d'ENR. Le projet comprend aussi la création d'une chaufferie d'appoint au gaz à Villetaneuse, 18 km de réseau et 70 sous-stations (à terme). **La production de chaleur est estimée à 77 000 MWh/an, avec une production EnR de 55 000 MWh/an, soit 67% d'énergie renouvelable pour une puissance géothermale d'environ 11 MW.**

Un système de forage a été utilisé afin de maximiser l'efficacité énergétique de la centrale. Ce forage a un avantage à long terme pour l'environnement ainsi qu'une énergie peu coûteuse avec un prix stable. Cette énergie locale est également une source d'emplois pour le territoire avec 4 emplois créés pour la gestion du nouveau réseau.

Un engagement renforcé pour une chaleur durable

Face à l'urgence énergétique et climatique, la décarbonation de la production de chaleur est un enjeu majeur pour l'avenir des territoires. Au-delà des travaux engagés sur Villetaneuse, le SMIREC met en œuvre depuis plus de 15 ans le verdissement de son réseau de chaleur pour atteindre un taux d'ENR de 75% d'ici 2050, prenant en compte les futurs développements. Collectivités et bailleurs sont associés pour conjuguer leurs actions au service de l'extension du réseau, les moyens de production ont connu des transformations importantes pour augmenter les énergies renouvelables, géothermie profonde et biomasse, dont la part dans le mix énergétique est passée de 2% à 65% en 15 ans.

« *Le développement des réseaux de chauffage urbain est un choix politique, qui exprime la volonté de fournir un service public essentiel à la population avec la meilleure efficacité sociale et environnementale. La vocation du Smirec est de mettre en œuvre ce choix politique en offrant aux usagers une stabilité tarifaire grâce à un mix énergétique diversifié et à base d'énergies renouvelables. Le syndicat fait ainsi la preuve de la compatibilité de deux ambitions : préservation de l'environnement et lutte contre la précarité énergétique.* » souligne **Laurent Monnet, Président du SMIREC**

Focus sur les travaux de la Centrale de Saint-Denis

Autre projet lancé dès 2022, la création d'une installation de géothermie profonde au Dogger (1 800 mètres) associé à la création d'un réseau de chaleur à partir de la centrale existante du Fort de l'Est située à Saint-Denis. Les installations seront exploitées par la société Plaine Commune Énergie (filiale d'Engie) dans le cadre de la Délégation de Service Public du SMIREC.

Chiffres clés :

- Fin des travaux décembre 2025
- 9 km de réseau
- 7 500 équivalents logement alimentés
- 7 500 tonnes de CO2 chaque année économisée, qui correspond à l'émission de 3 000 véhicules par an.
- Budget 29,5 M€, dont de 9,5 M€ par le Fonds chaleur (ADEME et Région).

Les perspectives du SMIREC à l'horizon 2030 :

2e réseau d'Ile-de-France, le SMIREC dessert aujourd'hui 70 000 équivalents logements sur les communes de Saint-Denis, La Courneuve, Stains, Pierrefitte-sur-Seine (commune déléguée de Saint Denis), L'Île-Saint-Denis, Aubervilliers, Épinay-sur-Seine et Villetaneuse. Le syndicat souhaite amplifier le développement d'une production de chaleur et de froid renouvelable et locale à l'échelle du territoire, en raccordant des bâtiments existants actuellement chauffés au fuel ou au gaz mais aussi bien sûr en alimentant les nouvelles constructions, pour répondre à l'ambition environnementale de Plaine Commune tout en mettant les populations à l'abri de la volatilité des énergies fossiles traditionnelles.

Ses ambitions permettent de répondre aux objectifs de la politique de transition énergétique de Paine Commune dans le domaine des énergie renouvelables :

- **Réduire les consommations d'énergie finale de 20 % à horizon 2030, et de 40 % à horizon 2050** sur la base des consommations de 2005
- **Réduire les émissions de gaz à effet de serre de – 40 % d'ici 2030 et de – 75 % d'ici 2050,** sur la base des émissions de 2005.
- **Atteindre 10 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique du territoire à horizon 2030** ; et 30 % de l'énergie consommée d'origine renouvelable à horizon 2050

Contacts Presse du SMIREC / Agence Ekno :

Justine Rateau – justine.rateau@ekno.fr- 07.75.28.40.76
Sophie Rousset – sophie.rousset@ekno.fr - 06.83.76.80.93

A propos du SMIREC :

Le Syndicat Mixte des Réseau d'Energie Calorifique est un syndicat de chauffage urbain qui exerce le service public de production et distribution de chaleur et de froid sur les territoires de La Courneuve, Saint-Denis, Stains, Pierrefitte-sur-Seine (commune déléguée), l'Ile-Saint-Denis, Aubervilliers, Epinay-sur-Seine et Villetaneuse aux côtés des offices d'habitation Plaine Commune Habitat et Seine-Saint-Denis Habitat et de l'EPT Plaine Commune. Le SMIREC fournit du chauffage et de l'eau chaude sanitaire à 70 000 équivalents logements. Il s'agit du 2e réseau de chaleur d'Île-de-France.